

Villeneuve d'Ascq, le 28 mai 2016

Objet : Nomination et Délégation de signature  
Directeur du Département des Sciences de l'Éducation  
et de la Formation des Adultes

**ARRETE N° 2016-57**

**Le Président de l'Université Lille 1**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2, L713-1, L713-3 et R719-79 et suivants;

Vu les statuts de l'Université Lille 1 ;

**Arrête**

**Article 1 :**

Délégation de signature est accordée, à compter du 28 mai 2016, à Monsieur Olivier LAS VERGNAS, Directeur du SEFA à l'effet :

- En matière de dépenses, d'engager, liquider et mandater les dépenses entrant dans le cadre de l'exécution propre à son département et uniquement à cet effet.
- En matière de recettes, d'engager, liquider et mandater les recettes entrant dans le cadre de l'exécution propre à son département et uniquement à cet effet, à l'exception des recettes internes, des recettes concernant les conventions Région, FEDER, ainsi que les crédits recherche.
- En matière de déplacement,
  - ✓ D'autoriser les missions des personnels affectés au SEFA et placés sous son autorité.
  - ✓ D'engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux missions entrant dans le cadre de l'exécution propre au SEFA.

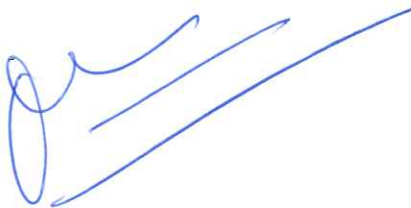
**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature  
valant visa de la présente délégation  
**Olivier LAS VERGNAS**



Jean-Christophe CAMART  
Président de l'Université Lille 1

